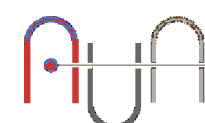




PLAN LOCAL D'URBANISME DOCUMENT GRAPHIQUE

Modification n°1

Echelle : 1/4000°
Secteur Nord-Est



Service d'Urbanisme et d'Architecture
8 rue Victor Lagrange - 69007 LYON
tel : 04 78 48 76 07 fax : 04 78 48 73 05

Pièce n°	Projet arrêté le	Enquête publique	Approbation	Exécution
5d				

	Zone Um	Zone urbaine centrale correspondant aux secteurs bâtis anciens
	Secteur Um1	Zone urbaine centrale de l'orangerie
	Secteur Ump	Zone urbaine centrale à forte valeur paysagère
	Zone Ua	Zone urbaine centrale
	Zone Ub	Zone urbaine périphérique
	Secteur Ub	Zone urbaine périphérique de densité limitée
	Zone Ux	Zone urbaine destinée principalement aux activités artisanales
	Zone Ue	Zone urbaine destinée aux équipements collectifs
	Zone Uepec	Zone urbaine centrale destinée à l'enseignement et aux services publics
	Zone Usl	Zone urbaine à vocation sportive et de loisirs
	Zone 1AU1	Zone mixte à urbaniser à court terme
	Zone 1AU2	Zone mixte à urbaniser à moyen terme (après 2020)
	Zone 1AUx	Zone à urbaniser à court, moyen terme destinée aux activités économiques
	Zone 2AUx	Zone à urbaniser à long terme destinée aux activités économiques
	Zone A	Zone agricole
	Secteur As	Zone agricole stricte
	Secteur Ah	Zone agricole de hameaux
	Zone N	Zone naturelle et forestière
	Secteur Nh	Zone d'habitat diffus en zone naturelle
	Secteur Nl	Zone naturelle à vocation de loisirs

	Secteurs bâtis où les changements de destination de locaux commerciaux sont interdits
	Emplacements réservés
	Secteurs soumis à orientation d'aménagement et de programmation
	Bâti dont le changement de destination est autorisé (article L123-1-5 II. 6° du code de l'urbanisme)
	Espace Vert à Protéger (EVP) (article L123-1-5 III. ° du code de l'urbanisme)
	Espaces Boisés Classés (EBC) (article L130-1 du code de l'urbanisme)
	Coupure verte entre Thurins et Messery

EMPLACEMENTS RÉSERVÉS POUR AMÉNAGEMENT DE VOIE			
N°	Secteur géographique	Désignation	Bénéficiaire
V1	Le Bourg	Aménagement du carrefour V18-C201 au village	commune
V2	Le Gély	Élargissement de la descente du Gély	commune
V3	Près de la Cour	Aménagement d'un accès au parking de la piscine + bande de terrain relatif au parking existant et à la RD 313	commune
V4	La Ratière	Amélioration d'un carrefour sur la RD 25	commune
V5	La Martinière	Amélioration du viage sur le chemin de la Martinière + parking	commune
V6	Les Aravons	Amélioration du carrefour sur le chemin des Aravons	commune
V7	La Côte	Sécurisation du carrefour	commune
V8	La Petite Côte	Amélioration du carrefour sur le chemin des Schédes	commune
V9	La Vallée sud	Amélioration du viage + escaliers à supprimer	commune
V10	Le Haut du Solv	Amélioration du viage	commune
V11	Le Nœudant	Élargissement du chemin central du hameau + site de ramassage des déchets	commune
V12	Les Granges	Élargissement du chemin central et 20	commune
V13	La Jarrot	Élargissement à 4 m de la traverse du Jarrot	commune
V14	Servigny	Amélioration du carrefour entre le chemin du Servigny et le chemin Rural	commune
V15	Vendin	Création de bases pannes entre 2 chemins ruraux	commune
V16	La Nosticomière	Amélioration d'un carrefour	commune
V17	La Nosticomière	Amélioration d'un accès au filin	commune
V18	Rue d'Aravon au Plateau	Élargissement du carrefour	commune
V19	L'Erce	Élargissement de la voie	commune
V20	Le Bourg	Création d'un nouveau chemin d'intersection entre le rue de la Cour et la RD 313	commune

EMPLACEMENTS RÉSERVÉS POUR ÉQUIPEMENTS PUBLICS			
N°	Secteur géographique	Désignation	Bénéficiaire
R1	Le Bourg-Rue de la Plaine	Amélioration du carrefour entre le rd de la plaine et le rd du moulin + création de stationnements	commune
R2	Le Bourg	Création de stationnements entre le Rue de la Plaine et le rd du moulin	commune
R3	Le Bourg	Création de stationnements le long de la rue de la Cour	commune
R4	Le Bourg	Création d'une aire de stationnement et d'un local poubelles	commune
R5	Le Bourg	Implantation d'un réservoir d'eau pour arrosage	commune
R6	Le Bourg	Réalisation d'une éclairage de la RD 313 sur le sud du village	commune
R7	Le Bourg	Réalisation d'un accès au filin	commune
R8	Le Bourg	Amélioration de la voirie, sécurisation du carrefour et aménagement pour circuits piétons	commune
R9	Près de la Cour	Création de stationnements le long de la RD 313	commune

